
PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la
Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation (volet agglomération)

Le mardi 13 février 2024, à 18 h

À la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal
et webdiffusée à l'adresse ville.montreal.qc.ca/politique-vie-nocturne

Présences : Mme Kaïla A. Munro, présidence
M. Benoit Langevin, vice-présidence
Mme Anne St-Laurent, vice-présidence
Mme Marie-Claude Baril, membre
M. Julien Hénault-Ratelle, membre
M. François Limoges, membre
M. Abdelhaq Sari, membre
Mme Anne-Marie Sigouin, membre

Absences : Mme Michèle Flannery, membre
M. Peter Malouf, membre
Mme Josée Troilo, membre

Le quorum est atteint.

Personnes invitées : Mme Ericka Alneus, conseillère de la Ville dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie et responsable de la culture, du patrimoine, de la gastronomie et de la vie nocturne au comité exécutif

Service du développement économique :

M. Éric Labelle, directeur
M. Dieudonné Ella-Oyono, directeur de la direction de la mise en valeur des pôles économiques
M. Thomas Peltier, commissaire au développement économique, Division programmes et partenariats

Service de la culture :

Mme Valérie Beaulieu, directrice
Mme Elsa Marsot, directrice de la direction du développement culturel
Mme Marie-Odile Melançon, cheffe de division — Soutien au développement culturel
M. Jozef Fleury-Berthiaume, conseiller en planification, Division soutien au développement culturel

1. Ouverture et mot de bienvenue

La présidente de la Commission, Mme Kaïla Amaya Munro, déclare l'assemblée ouverte à 18 h 02. Elle souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la salle et invite les commissaires à se présenter. Elle nomme ensuite les équipes du Service du développement économique et du Service de la culture.

La présidente précise que l'assemblée est la première étape du processus de consultation, qui vise à recueillir le point de vue de toutes les personnes intéressées sur le projet de Politique de la vie nocturne montréalaise. Elle invite les personnes présentes dans la salle et les personnes suivant l'assemblée en webdiffusion à s'inscrire pour poser une question ou émettre un commentaire.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

La présidente soumet le projet d'ordre du jour.

Sur une proposition de Mme Anne St-Laurent, appuyée par M. Benoit Langevin, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que présenté.

3. Adoption des procès-verbaux des assemblées du 28 août et du 10 novembre 2023

La présidente soumet les procès-verbaux des assemblées les plus récentes de la Commission.

Sur une proposition de M. Julien Hénault-Ratelle, appuyée par Mme Marie-Claude Baril, le procès-verbal de l'assemblée du 28 août 2023 est adopté à l'unanimité tel que présenté.

Sur une proposition de Mme Anne-Marie Sigouin, appuyée par M. Julien Hénault-Ratelle, le procès-verbal de l'assemblée du 10 novembre 2023 est adopté à l'unanimité tel que présenté.

4. Consultation sur le projet de Politique de la vie nocturne montréalaise

La présidente invite Mme Ericka Alneus à prononcer un mot d'introduction pour inaugurer les travaux de l'assemblée.

Mot de Mme Ericka Alneus, responsable de la culture, du patrimoine, de la gastronomie et de la vie nocturne

Mme Alneus souligne la grande participation citoyenne et remercie les nombreuses personnes présentes dans la salle. Elle remercie également les services et indique qu'elle sera très intéressée à connaître les éléments qui doivent être priorités dans les pistes du projet de politique.

Présentation du dossier par le Service du développement économique et le Service de la culture

M. Éric Labelle, directeur du Service du développement économique, souligne l'apport du Service de la culture dans le projet. Il cède la parole à M. Thomas Peltier, commissaire au développement économique, pour effectuer la [présentation](#) du projet de Politique de la vie nocturne montréalaise.

M. Peltier rappelle les éléments de contexte international et les efforts de consultation auprès de l'écosystème qui ont mené à l'élaboration du projet de Politique de la vie nocturne montréalaise. Il présente l'énoncé de vision, qui s'articule autour des partenaires commerciaux et culturels de l'économie nocturne, de la vie nocturne dynamique et sécuritaire ainsi que de l'officialisation de zones de vitalité nocturne.

Enfin, il présente les principaux objectifs et fondements du projet de politique, ainsi que les trois axes proposés pour une vie nocturne épanouie sur tout le territoire de la Ville de Montréal.

Déroulement de la consultation et modes de participation

Mme Munro explique les modes de participation à la consultation. Elle invite toutes les personnes intéressées à utiliser les outils disponibles sur la plateforme de participation citoyenne realisonsmtl.ca/politique-vie-nocturne, ou encore à soumettre une opinion écrite ou orale devant la Commission. La présidente précise que les recommandations seront adoptées lors d'une assemblée publique prévue le 10 avril prochain.

La présidente annonce une pause afin de permettre aux personnes qui le souhaitent de s'inscrire à la période de question et de commentaires du public.

5. Période de questions et de commentaires du public

Au retour de la pause, la présidente ouvre la période de questions et de commentaires du public en invitant les personnes présentes dans la salle du conseil et s'étant inscrites à poser leur question ou à donner leur commentaire, suivant l'ordre de leur inscription.

Citoyen/citoyenne	Questions/commentaires
M. Simon Pelletier-Gilbert	<p>Est un entrepreneur, artiste et participant à la vie culturelle. Se dit content que Montréal constate être assis sur une mine d'or économique et que des actions seront posées à court terme, comme le changement des heures d'exploitation. Est d'avis que la réglementation actuelle est dangereuse.</p> <p>Exprime une inquiétude envers l'effet de gentrification qui pourrait avoir lieu dans les zones de vitalité nocturne et aux alentours.</p> <p>Identifie un problème de rétention des artistes dans ces zones et un effet de décentralisation des artistes. Rappelle que les artistes font partie du cœur de la nuit comme créateurs et comme participants.</p>

	<p>Demande s'il y a des politiques ou des idées pour la rétention des artistes.</p>
M. Oliver Philbin-Biscoe	<p>Demande les politiques spécifiques et les idées pour inclure les personnes qui créent la culture et font vivre la vie nocturne à Montréal et les entrepreneurs qui prennent les risques. Demande si ces personnes seront invitées à contribuer aux zones de vitalité nocturne et seront considérées.</p>
M. Marcel Lanoue	<p>Fait remarquer qu'il n'y a pas, dans le document de consultation, d'indication sur les coûts supplémentaires pour le service de police. Affirme qu'il y aura des rues où il y aura du bruit 24 heures par jour. Demande si la Ville de Montréal aspire à être un futur Las Vegas.</p>
M. Maxime Honigman	<p>Demande des précisions sur la vision de la ville par rapport aux zones de vitalité nocturne et les changements concrets, réglementaires ou autres, qui pourraient être amenés dans ces secteurs.</p>
Mme Johanie Bouffard	<p>Remercie pour le travail mis en œuvre jusqu'à présent. Affirme avoir déménagé à Montréal en raison de la vie nocturne et que plusieurs amis de l'étranger lui ont dit avoir choisi Montréal pour sa vie nocturne.</p> <p>Demande une précision à propos des termes « entité ville agile » et « entité vie nocturne » utilisés dans le document de consultation.</p> <p>Demande comment s'assurer de s'inspirer des meilleures pratiques des autres villes. Rappelle le Sommet de la nuit, organisé par Montréal 24/24, pendant lequel des invités de l'international étaient présents pour discuter des solutions qu'ils ont appliquées dans leur contexte. Demande comment s'assurer de maintenir le lien avec ces villes qui ont des défis similaires aux nôtres.</p>
Mme Dominique Thibault	<p>Est DJ et organisatrice d'événements depuis plus de 25 ans et affirme bien connaître la vie nocturne à Montréal et son évolution.</p> <p>Se questionne sur la gentrification et les nouveaux permis de construction. Rappelle que plusieurs endroits, comme la SAT, le Divan orange ou La Tulipe, qui sont établis depuis plusieurs années, ont vécu beaucoup de répression de la part de la police.</p> <p>Demande le plan d'action de la Ville pour faire face à cette situation, alors qu'on sait que beaucoup de nouvelles constructions sont faites vite et sont mal insonorisées, dont de nouvelles résidences qui sont installées dans les endroits déjà actifs.</p>

M. Paul-Hugo Baptiste	<p>Est directeur du Corridor culturel, une organisation dans le Sud-Ouest qui cherche à contribuer au développement et à la légitimité de la culture alternative.</p> <p>A une question à propos de la reconnaissance et de la légitimité des acteurs et des lieux considérés comme alternatifs. Beaucoup de lieux qui façonnent la vie nocturne ne sont pas considérés comme des salles de spectacle, et beaucoup d'acteurs ne sont pas des organisations culturelles, mais sont des OBNL qui dépendent de l'implication bénévole. Des éléments bloquent leur développement et la pérennité de leurs actions. Demande si des actions ou un support seront apportés à ces acteurs à plus long terme, afin de maintenir leur participation à la vie nocturne.</p>
M. Oliver Anthony	Demande des informations complémentaires sur le guichet unique.

La présidente remercie les personnes pour leurs questions et commentaires. Elle procède ensuite à la lecture des questions et commentaires reçus par le formulaire disponible en ligne, puis invite les personnes-ressources à y répondre.

Citoyen/citoyenne	Questions/commentaires
M. Jean-François Latour	[sur les feux d'artifice] Comment est-ce que la Ville, via son service policier, pourrait accommoder les résident-e-s affecté-e-s par les fermetures de rues afin qu'elles-ils puissent quand même accéder à leur logement pendant cette période ?
Mme Aurélie Olivier	Comment la Ville de Montréal va-t-elle garantir que la culture underground a des lieux nocturnes où elle peut s'exprimer, sachant que les petits promoteurs n'ont pas les moyens de louer des salles dans les quartiers touristiques et gentrifiés ? La scène électronique alternative, par exemple, a besoin de lieux abordables ouverts toute la nuit et s'est fait chasser des quartiers gentrifiés comme le Mile-End ou le Mile-Ex, où avaient lieu beaucoup d'événements. Le plan 24 h dans le Quartier latin n'est pas adapté à cette clientèle.
M. Duncan Sanderson	Bars or restaurants open late will inevitably lead to people who are shouting, screaming, or singing loudly. This will wake up many citizens which is not desirable! If you implement this bad policy, what exactly will you do to prevent and dissuade noisy people?

Mme Carole Charbonneau	Comment faire confiance à Projet Montréal, alors qu'en 2017 la création d'un observatoire du bruit était annoncée afin de cartographier les zones calmes et d'établir des mesures de protection pour sauvegarder leur quiétude et particulièrement dans Ahuntsic : « ...les Montréalais auront l'heure juste et pourront profiter de politiques de lutte contre le bruit efficaces » — V. Plante. Et encore : « la santé des Montréalais est une priorité pour nous... nous comptons agir immédiatement en créant un observatoire de bruit dans Ahuntsic-Cartierville. »
Mme Laurie Bélanger	Bonjour, j'aimerais savoir si les métros et les bus circuleront H24 pour soutenir la vie nocturne ?
Mme Jeanne Tremblay	Bonjour, ça n'est pas possible de penser la vie nocturne de façon inclusive sans aider davantage les petites salles de spectacles qui en arrachent. Elles ferment les unes après les autres depuis des années. Ce sont souvent les seuls lieux de diffusion pour les artistes des minorités culturelles. Aider à insonoriser les salles, comme le fait la Ville, c'est largement insuffisant pour aider des propriétaires à maintenir leur salle. Le règlement sur le bruit leur fait mal. Qu'est-ce qui sera modifié ? Quelles autres mesures pour les soutenir ?
M. Mohammad Khan	Comment la nouvelle politique de la vie nocturne visera-t-elle à protéger les lieux et les bars des plaintes liées au bruit et aux nouveaux lotissements ? Les propriétaires de salles se plaignent de règlements vagues et mal appliqués sur le bruit, qui nuisent à la scène artistique locale. À quoi ressembleraient exactement les règlements sur le bruit ou les réglementations de développement mis à jour ?
M. Jake Warren	Bonjour, tout d'abord merci de cette nouvelle politique de la vie nocturne. J'aimerais savoir de quelle façon seront délimitées les zones de vie nocturne. Par exemple, est-ce que le fait de retrouver quatre salles de spectacles dans un rayon d'un kilomètre peut être un des paramètres envisagés même si ces salles sont situées dans des zones présentement considérées comme résidentielles ?

La présidente remercie toutes les personnes qui ont transmis leurs questions ou commentaires.

Mme Munro demande si d'autres personnes présentes dans la salle souhaitent intervenir.

M. Yohan Cornellier, organisateur d'événements, prend la parole. Il affirme travailler avec des artistes de 21 ans et moins qui émergent dans la scène. Il fait remarquer qu'il n'a pas entendu parler de la jeunesse et de la relève pendant la soirée ni dans le document de consultation. Il explique qu'il travaille

dans des espaces alternatifs et anime une friperie qui se transforme en salle d'événements le soir pour accueillir ces artistes. Il n'a pas les informations nécessaires pour agir selon les règlements et doit prendre un avocat pour faire des démarches auprès de la Régie. Il demande comment la Ville va accueillir la jeunesse et la relève et les inciter à apprendre à travailler dans ce milieu et à devenir de bons acteurs du domaine. Il indique que le fait de n'avoir personne pour aider rend les choses stressantes.

M. Simon Pelletier–Gilbert invite l'intervenant précédent à consulter le Guide des pratiques festives nocturnes montréalaises émis par Montréal 24/24 pour trouver des réponses à ses questions. Il incite la Commission à consulter ce qui a été mis en place par la Ville de San Francisco sur la gentrification des secteurs et sur la politique de médiation avec les citoyens.

M. Alexandre Besnard affirme que la politique est louable et que l'effort mis est spectaculaire. Il est cependant d'avis qu'on amalgame beaucoup de sujets sous un même chapeau, ce qui risque de nuire à certains sujets, alors qu'ils sont tous valables. D'après lui, l'appropriation culturelle est peut-être le bon mot, parce qu'on utilise beaucoup le mot culture, alors qu'on aborde des sujets qui touchent la santé et la sécurité publique, qui se termine avec l'augmentation des heures de vente d'alcool. Il est d'avis que ce dernier sujet est suffisamment important et qu'il doit être scindé du reste. La Politique de la vie nocturne montréalaise est un grand projet et on devrait prendre le temps de s'adresser aux différentes parties intéressées, en silos. Il affirme posséder des boites de nuit et des restaurants partout au Québec et ne veut pas nuire au développement d'activités culturelles par ses activités économiques.

Un intervenant demande comment on s'assure que ces consultations citoyennes aient réellement le pouls de la communauté sur le terrain et dans la pérennité. Le travail ne se résume pas aux trois rencontres que va faire la Commission. Il demande comment faire pour être toujours à jour dans des enjeux dans le milieu, qui évolue rapidement. Il demande également comment s'assurer d'être toujours à jour dans les initiatives à l'international et s'inspirer des bonnes pratiques à la place de recommencer à zéro.

La présidente remercie les intervenants pour leurs questions. Elle rappelle qu'il y aura trois séances d'audition des opinions et elle invite les participants à déposer leur opinion, de la façon qui leur convient le mieux. Elle cède la parole à Mme Valérie Beaulieu, directrice du Service de la culture, qui réaffirme que les services souhaitent entendre les expertises, les craintes, les commentaires de toutes les personnes intéressées pour alimenter la réflexion de la Commission.

6. Période de questions et de commentaires des commissaires

La présidente invite ses collègues commissaires à poser leurs questions ou à commenter ce qu'ils ont entendu.

Commissaires	Questions/commentaires
M. Benoit Langevin	<p>Rappelle qu'en avril 2019, l'Opposition officielle a déposé une motion demandant que les métros soient ouverts de nuit pendant 13 fins de semaine. Affirme que la mairesse et que Tourisme Montréal trouvaient que c'était une bonne idée. Fait part de sa déception de ne pas avoir de réponse claire sur un des éléments très importants de cette politique de la vie nocturne, ce soir. Sans le métro, ce sera difficile d'avoir cette vitalité dont on parle. Indique que la STM a été très claire à l'époque en disant que pour des questions d'entretien, ce serait impossible d'ouvrir le métro toute la nuit. Rapporte également avoir eu de la difficulté à avoir des informations à ce moment. Il manque un acteur important pour parler de la politique de la vie nocturne, soit la STM.</p> <p>Mentionne sa déception que le SPVM, le premier acteur qui entre en lien avec ces gens qui veulent mettre une vie de nuit, ne soit pas présent. Entend parler de l'EMMIS aussi. On parle de grands concepts, mais souhaite ramener qu'il manque des éléments d'informations importants pour les commissaires, pour en arriver à des résultats concrets.</p>
M. François Limoges	<p>Remercie les personnes qui se sont déplacées pour entendre la présentation, poser des questions et commencer à émettre des opinions. Souhaite rappeler qu'on est au début du cheminement et que le fait que le SPVM et la STM ne soient pas là aujourd'hui n'est pas la fin du monde. Affirme voir dans la salle des gens qui sont désireux d'en arriver à une politique qui soit forte. Constate un désir de dialogue.</p> <p>Se dit heureux de voir le Service du développement économique et le Service de la culture travailler de concert sur ce dossier, avec une ouverture sincère et une passion palpable.</p> <p>Invite les gens à déposer leurs opinions et mémoires dans le format qu'ils souhaitent. Rappelle que leurs préoccupations sont légitimes et qu'ils sont bienvenus à les exprimer à la Commission.</p>

<p>Mme Anne St-Laurent</p>	<p>Remercie les gens de s'être déplacés et d'avoir exprimé leurs commentaires.</p> <p>Retient l'importance de la communication, du guichet unique. Affirme qu'on ne pourra pas lancer 1 000 quartiers en même temps et qu'on devra aller tranquillement, lancer des projets-pilotes, les évaluer et communiquer avec les gens de ces quartiers pour adapter les projets.</p> <p>Affirme vouloir gérer les attentes et préciser qu'on n'arrivera pas à une politique qui soit parfaite en partant. La politique pourra évoluer dans le temps pour atteindre les objectifs véritables pour l'ensemble des parties prenantes. Affirme l'importance des communications continues lors des consultations et lors du lancement des quartiers, ainsi que l'importance de rester flexibles, agiles et d'être à l'écoute.</p>
<p>M. Abdelhaq Sari</p>	<p>Remercie les services et les personnes présentes.</p> <p>En écoutant la présentation et les questions, affirme avoir trouvé la pertinence transversale touchant à la fois l'aspect économique et social et l'aspect culturel.</p> <p>Affirme que lorsqu'on parle d'étendre la vie nocturne, il ne faut pas se limiter à l'étendre sur le temps, mais aussi dans nos arrondissements et dans nos quartiers. Il y a une certaine exclusion sociale qu'on ne peut plus accepter à Montréal en 2024. Souhaite qu'il y ait une écoute au développement culturel pour viser les 19 arrondissements.</p> <p>Se dit très content d'avoir entendu parler de la jeunesse pendant la soirée. Explique qu'à Montréal-Nord, il y a un conseil des aînés. Au sein de ce conseil, les gens souhaitent avoir une activité culturelle et être actifs à Montréal-Nord et dans les arrondissements aux alentours. Est d'avis que les conseils des aînés doivent être mobilisés et écoutés dans le cadre de cette consultation.</p> <p>Dit rejoindre son collègue, M. Langevin, sur la question des parties prenantes. Dans un volet plus technico-pratique, les parties prenantes sont toutes les personnes qui peuvent être impactées par le projet. Par exemple, les villes liées limitrophes, comme la Ville de Mont-Royal, peuvent être impactées par les nuisances, comme le bruit à la sortie des bars. Affirme que les villes liées ne sont pas assez impliquées dans le projet.</p> <p>Se dit très content de voir la popularité de la consultation.</p> <p>Affirme que dans le processus d'élaboration, le terme « politique » implique des règlements à respecter. Or, on parle ici surtout d'orientation</p>

	<p>et de gouvernance. Il faut s'entendre sur le vocabulaire, puisque les écrits restent.</p> <p>Fait remarquer que le document de consultation mentionne qu'il y a eu des alignements avec des politiques existantes, comme Montréal 2030, En route vers une stratégie 2022-2030, ou encore la politique du développement culturel 2025-2030. Cependant, le PUM 2050 et les plans locaux sont toujours en élaboration. Rappelle qu'il faut faire attention en nommant le PUM 2050, puisqu'il n'est pas adopté et donc n'a pas encore vu le jour.</p> <p>Demande comment ne pas laisser personne derrière et comment tout le monde peut être écouté. Est d'avis que d'autres personnes doivent être incitées à participer à la consultation.</p>
<p>Mme Anne-Marie Sigouin</p>	<p>Remercie les représentants des services d'être présents et toutes les personnes qui ont posé des questions.</p> <p>Affirme que trois éléments ressortent et doivent être pris en considération pour la suite : l'enjeu des mécanismes de gouvernance en lien avec la cohabitation harmonieuse entre les activités de la vie nocturne et les résidents qui sont à proximité ; on souhaite que notre centre-ville soit de plus en plus habité ; s'inspirer des bonnes pratiques à l'international, tout en faisant une lecture en lien avec la lentille Montréal.</p> <p>Demande des données sur les 4 projets-pilotes réalisés à Montréal mentionnés dans l'annexe du document de consultation.</p> <p>Affirme avoir beaucoup apprécié le commentaire de Mme Dominique Thibault. Affirme que la Ville est assez avancée sur l'élaboration du PUM et rappelle le règlement sur la construction et la transformation d'immeubles. Considère qu'il s'agit d'un enjeu important à considérer dans le cadre du PUM ou du règlement. On doit adapter la façon dont on construit à proximité des quartiers qui ont une vie nocturne très dynamique.</p>

La présidente invite Mme Ericka Alneus à répondre aux commentaires des membres de la Commission.

7. Levée de l'assemblée


La présidente remercie les personnes qui ont contribué à la bonne marche de l'assemblée et rappelle que le document de consultation est disponible sur le site de la Commission.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 12.

Adopté le 11 mars 2024



Kaïla A. Munro
Présidente



Virginie Harvey
Coordonnatrice — soutien aux
commissions permanentes